



AVIS PUBLIC

PROMULGATION

Règlement 925 modifiant divers règlements d'emprunts afin de substituer à la taxation spéciale au général selon la valeur une taxation spéciale selon les taux variés

AVIS PUBLIC est donné que le règlement ci-dessus mentionné a été adopté lors de la séance générale du Conseil de la Ville de Varennes le 7 décembre 2020.

Ce règlement est entré en vigueur à la date de l'émission de l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation soit le 23 juillet 2021.

Donné à Varennes, ce 27 juillet 2021.

Le directeur des Services juridiques et greffier,

Me Marc Giard, OMA